

# Le mois

le mois  
L'ARRENOUVELLE - OCTOBRE 2011

## Comment taire ? La résistible chute de l'ex-directeur général du FMI

VÉRONIQUE DEGRAEF

Serait-ce la fin du scabreux feuilleton politico-judiciaire de l'été ? Le retour à Paris, ce dimanche 4 septembre, de Dominique Strauss Kahn en compagnie de sa femme Anne Sinclair, mettra-t-il un terme à cette « étrange affaire » qui alimente la chronique médiatique depuis quatre mois ?

La centaine de journalistes qui poireautaient sur le tarmac en furent pour leurs frais. Protégé par la police, DSK s'est refusé à tout commentaire, se rendant illico à son domicile, place des Vosges, où l'attendaient ses meilleurs amis, parmi lesquels l'inénarrable Jack Lang. Fidèle parmi les fidèles, celui-là même qui, au moment du déclenchement de l'affaire, en minimisait la portée avec son désormais fameux « il n'y a pas mort d'homme », a tenu à rendre un vibrant hommage à la « grandeur d'âme » (*sic*) de ce couple d'amis, injustement frappé par l'ignominie et le scandale. Et d'ajouter sur les ondes de Radio France, qu'il ne fait aucun doute que les compétences exceptionnelles de DSK, tant au plan national qu'international, demeurent très utiles. *DSK is back!* Tel phœnix qui renaît de ses cendres, l'ex-homme providentiel du PS n'a pas dit son dernier mot, susurrent la bouche en cœur ses vieux copains ventriloques. La saison deux du feuilleton démarre demain. Prochains épisodes : La vengeance est un plat qui se mange froid, Discret carnage entre amis, Gardez vos poules, je lâche mon coq, Indignées : toutes des menteuses.

## L'hypothèse de la savonnette

Mi-mai, à l'annonce de la plainte pour viol déposée par une femme de chambre d'un hôtel Sofitel à New-York, un malicieux caricaturiste expliquait en deux dessins la mésaventure de DSK : glissant sur la savonnette en sortant de sa douche, l'homme s'est encastré, à son corps défendant, sur une femme de chambre qui passait l'aspirateur. L'issue judiciaire de l'affaire étant aujourd'hui connue, il faut bien admettre que la caricature intitulée « Tentative de réhabilitation de DSK : l'hypothèse de la savonnette » vaut son pesant d'or. À la suite d'un rigoureux récurage et un grand coup de balai, la thèse selon laquelle DSK a été victime d'une conspiration fomentée par une vénale affabulatrice fait office de vérité.

Certes, le doute subsiste, ainsi que l'a déclaré à la fin août, après plus de trois mois de procédure, le procureur de New York, Cyrus Vance, à l'annonce de l'abandon des poursuites. Dans un document adressé au juge, dont *Le Monde* a publié des extraits, le procureur justifie sa décision comme suit : « Si nous ne pouvons pas croire [la plaignante] au-delà de tout doute raisonnable, nous ne pouvons pas demander à un jury de le faire. Nous ne pouvons pas être suffisamment sûrs de ce qui s'est passé le 14 mai », écrit encore le procureur, qui estime que « la crédibilité de la plaignante ne résiste pas à l'évaluation la plus basique ». Quant aux preuves matérielles liées à l'agression, le procureur note qu'elles « démontrent que l'accusé a eu un rapport sexuel hâtif avec la plaignante, le 14 mai 2011. Mais cela ne

démontre pas que ce rapport était forcé ou non consenti, et cela ne peut corroborer le récit de la plaignante ». Manifestement, ce sont les mensonges de la plaignante concernant son passé, et particulièrement sur les raisons et les circonstances de son immigration ainsi que sur ses conditions d'existence aux États-Unis qui ont conduit le procureur à juger son témoignage peu crédible et à douter de son statut de victime d'agression sexuelle. Ayant reconnu, lors de l'enquête, avoir « fabriqué » une histoire de viol collectif dans son pays d'origine, la Guinée, pour obtenir un titre de séjour aux États-Unis, faux témoignage jugé « hautement significatif » par le procureur, Nafissatou Diallo n'est qu'une menteuse. Le procureur en est si convaincu, qu'il ne voit pas la nécessité de demander leur avis aux douze membres du jury dont c'est en principe le boulot. Décidément, les voies de la justice américaine sont surprenantes. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'aucun des protagonistes de cette affaire n'en sort grandi. L'ombre du doute pèse désormais sur DSK, sur le procureur et l'institution judiciaire qu'il représente, ainsi que sur la femme de ménage qui a porté plainte pour viol.

### Le charme discret de la bourgeoisie

L'affaire DSK aurait beaucoup intéressé Luis Buñuel, déclarait récemment Jean-Claude Carrière sur les ondes de France Culture, à l'occasion de la présentation de son dernier livre *Le réveil de Buñuel*<sup>1</sup>. Scénariste et complice durant vingt ans du cinéaste espagnol, Carrière s'est souvenu que son vieil ami avait exprimé le souhait de sortir de sa tombe tous les dix ans pour acheter quelques journaux et puis se rendormir paisiblement. Selon Carrière, le fait qu'un homme, à la tête du monde à midi, soit, à 18 heures, accusé de viol et amené les mains derrière le dos en prison, fait jugé par tous « incompréhensible, invraisemblable, impossible », aurait été perçu par le cinéaste comme l'éclatante vérité de la réalité. Cette partie du comportement qui paraît contraire à la réalité alors

qu'elle ne fait qu'en révéler la profonde et irrédemptible vérité, Buñuel l'appelait le surréel. La chute brutale en quelques heures, au su et au vu de tous, d'un puissant de ce monde en proie à « cet obscur objet du désir », titre du dernier film du cinéaste, telle est la réalité qui le passionnait et qu'il n'a eu de cesse de mettre en mots et en images. Aux yeux du cinéaste, le charme discret de la bourgeoisie en action n'est rien d'autre que l'irruption violente, dans la vie quotidienne, d'une irrépressible pulsion sexuelle ou meurtrière qui fracasse tout. Ainsi, ces actions jugées « pas possibles », qui nous ébahissent et que nous rejetons, que nous passons notre vie à tenter de dissimuler, sont non seulement possibles, mais peut-être aussi celles qui, selon les mots de Buñuel, révèlent notre « misérable canaillerie », le penchant pour l'autodestruction qui nous hante.

### Sexe, argent et pouvoir

La combinaison « sexe pouvoir argent justice » au cœur de l'affaire DSK a agi comme un formidable détonateur, un flot de paroles contradictoires se déversant en France, outre-Atlantique et dans le reste du monde. La réception de l'événement dans les milieux politiques, dans les médias, dans la société nous en dit long sur l'exercice du pouvoir et ses « à côtés », « le pouvoir, ce puissant aphrodisiaque », lit-on dans un dossier du *Vif-L'Express*. Elle nous a aussi beaucoup appris sur la façon dont, aujourd'hui encore, sont considérées et traitées les violences et agressions sexuelles, ainsi que les femmes qui s'en déclarent victimes.

Dans un premier temps, la plaignante fut invisible, sa parole niée, alors que l'homme politique pouvait s'appuyer sur ses amis pour exprimer sur toutes les antennes en boucle « une pensée pour l'homme » et s'indigner qu'il ait été montré menotté entouré de policiers. Pour le défendre, des personnalités publiques ne se sont pas contentées de douter de sa culpabilité. Elles ont minimisé la gravité de son acte présumé, certains d'entre eux

<sup>1</sup> Jean-Claude Carrière, *Le réveil de Buñuel*, Odile Jacob, 2011.

allant même jusqu'à tenir des propos misogynes intolérables et qui le resteront. De « il n'y a pas mort d'homme » à « troussage de domestique », en passant par des commentaires établissant un lien entre l'apparence physique des femmes, leur tenue vestimentaire et le comportement des hommes qu'elles croisent, l'ambiance était à la banalisation des violences sexuelles ainsi qu'à la confusion inacceptable entre liberté sexuelle, libertinage, et violence faite aux femmes.

Deux poids, deux mesures, également. Quand elle se déroule dans les caves de certains quartiers, la délinquance sexuelle apparaît dans les discours politiques et les médias comme un phénomène hautement menaçant. Il y a quelques années, les « tournantes », largement médiatisées, ont été associées aux jeunes d'origine étrangère et ont contribué à les stigmatiser encore davantage. Bien différent fut le traitement de l'affaire DSK : l'éventualité d'une délinquance sexuelle dans la suite luxueuse d'un grand hôtel semble une anomalie, une aberration, si difficile à croire qu'on a commencé par convoquer la théorie du complot. Pour ensuite faire retentir le cocorico national. Après tout, qu'est DSK sinon un banal coureur de jupons, un séducteur made in France, un homme politique dont la sexualité débordante est interprétée comme un signe de vitalité ?

Dès son arrestation, on a ainsi eu droit à un florilège d'amalgames concernant les liens entre sexe et pouvoir en France et aux États-Unis, la France étant, comme chacune sait, le pays de la gaudriole et des propos lestes, cette terre de liberté où amours et pouvoir font bon ménage, ainsi que l'ont déclaré, sourire en coin, beaucoup d'hommes et de femmes. Jean-Marie Le Guen, député PS parisien, vieil ami de Dominique Strauss-Kahn, l'a déclaré sans ambages au *Monde*<sup>2</sup> : « Je n'ai jamais vu cet homme agressif ou violent. C'est hors de son ADN. » Rien que ça ! Et d'ajouter : « Prenons garde à ne pas succomber en France à la régression qui conduit dans la société à une conception morale et religieuse — à l'américaine — de la sexualité ! » Et

de conclure en invoquant « l'esprit des Lumières et l'exemple des libertins qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, ont lié étroitement la liberté politique, économique et celle des mœurs. Ce qui a permis la paix et l'émancipation des individus ».

De son côté, Catherine Millet déclare au mensuel Rue 89, dans un dossier subtilement intitulé « L'amour après DSK<sup>3</sup> », « Comme d'autres de ma génération, je sens une régression dans la société sur tout ce qui touche à la sexualité. Même *Libé* titre en une que la France est en retard dans la condamnation du harcèlement sexuel ! [...] Si l'affaire a pris cette dimension c'est parce que DSK était candidat à la présidentielle. Autour de moi, je n'ai entendu personne qui soit scandalisé par cette affaire, pas même une femme. Tout le monde a pris ça plus ou moins à la rigolade, ou comme Jack Lang. [...] Les réactions les plus critiques sur l'affaire DSK, je les ai entendues chez des libertins. C'est un milieu où l'on s'autorise beaucoup de choses, mais avec une règle du jeu. En général, c'est le consentement mutuel. Un vrai libertin ne s'autorise des choses qu'avec des femmes consentantes. Et ses égales. Là il y a un facteur social qui entre en jeu. » Et Millet de conclure que « cette affaire révèle le féminisme dans ses pires aspects. Les femmes apparaissent comme des êtres faibles qui ont besoin de la protection d'un juge contre tous les hommes qui risquent de les agresser. [...] Il faut aider les femmes à être fortes par elles-mêmes plutôt qu'en se réfugiant derrière la loi ». Une fois de plus, le fait que des féministes aient pris la parole pour dénoncer les violences sexistes et sexuelles a été considéré comme une croisade en faveur du retour à un vieil ordre moral périmé. Encore, toujours, déjà, des frustrées et des bégueules qui ignorent tout des joies du sexe !

Enfin, l'affaire DSK a alimenté, *ad nauseam*, le discours sur les victimes, un nombre considérable d'hommes et de femmes de tous bords s'autorisant sans complexe à faire le tri entre les bonnes et les mauvaises, entre les vrais et les faux présumés innocents. Les révélations sur

2 Béatrice Jérôme, « M. Le Guen défend "l'exemple des libertins" », *Le Monde* du samedi 21 mai 2011.

3 Catherine Millet, « Permissive ? Plus que jamais ! », dans *Rue 89*, n° 12, juillet-août 2011, p. 12-22.

les mensonges de la plaignante concernant son passé ont ainsi donné lieu à une vague de commentaires consternants. L'image de la vertueuse femme de ménage, polie et ponctuelle, pauvre immigrante africaine digne et méritante, courageuse mère célibataire a ainsi cédé la place à la figure d'une « reine de l'assistance (*welfare queen*) », mentant à la justice et aux services de l'immigration, fraudant l'administration fiscale et fricotant avec des individus peu recommandables du Bronx, trafiquants de drogues emprisonnés. Comme si le fait qu'elle ait menti au sujet des raisons et des circonstances de son immigration signifiait automatiquement qu'elle mente au sujet du viol. À bonne entendeur, salut ! Seule une femme vertueuse, honorable et désirable a le droit d'être victime d'agression sexuelle. Pour les autres, c'est la honte, comme au bon vieux temps. ■